



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement

Question écrite n° 113962

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les défis posés par l'accès à un logement pour les jeunes ayant moins de 25 ans. Les moins de 25 ans ont besoin de réponses diverses qui prennent en compte à la fois leurs besoins de mobilité, la faiblesse de leurs ressources, et leurs parcours chaotiques. En effet, selon l'union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ), 40 % des jeunes de moins de 25 ans changent tous les ans de domicile et 70 % changent de département. En même temps, depuis 30 ans, le taux d'effort brut (loyer seul) a doublé alors même que les revenus des jeunes ne cessent de diminuer sur la même période. Il est évident que les besoins sont énormes et que les politiques à mettre en oeuvre doivent veiller à la production de logements adaptés aux réalités sociales, tenant compte des parcours de chacun et de ses capacités réelles. Certes, l'effort accompli depuis 2007 est tout à fait considérable, puisque 40 000 chambres d'étudiant ont été livrées et que pour la seule rentrée universitaire 2010, 5 000 logements ont été produits. En conséquence, il lui demande de bien vouloir détailler les dispositions envisagées par le Gouvernement pour relever le défi du parcours résidentiel pour les jeunes, spécialement au niveau du logement social, afin de renforcer notre pacte républicain.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113962

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7550

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)